

DEMANDE D'OPINION

Mercredi 27 février 2019, 19 h
2, rue Monseigneur-Marc-Leclerc
Salle Espace Saint-Grégoire

L'Arrondissement de Beauport consulte votre conseil de quartier sur un projet de modification au Règlement d'urbanisme relativement aux zones **53089Ha et 53091Hb**, R.C.A.5V.Q. 231

La modification proposée vise à régulariser la situation des propriétés situées au 332 à 340, rue des Pionnières-de-Beauport et à rendre possible la finalisation des constructions sur ces terrains. Le projet initial de cinq résidences en rangée n'a pu être finalisé à la suite d'un changement successif de propriétaires.

La modification vise à rendre conforme la construction du 334 (dont un mur ne peut pas être finalisé, étant considéré comme mitoyen) et à permettre la construction d'une habitation isolée de quatre logements sur le terrain vacant.

Pour ce faire, il est proposé de :

- Inclure une partie de la zone **53089Ha** dans la zone adjacente **53091Hb**;
- Diminuer le pourcentage minimal d'aire verte dans les deux zones afin de refléter les réalités du milieu;
- Augmenter la marge latérale à 3.5 mètres, supprimer la largeur combinée des cours latérales et les normes d'implantation particulière à la grille de spécifications de la zone **53091Hb**.

DEMANDE D'OPINION

Mercredi 27 février 2019, 19 h
2, rue Monseigneur-Marc-Leclerc
Salle Espace Saint-Grégoire

L'Arrondissement de Beauport consulte votre conseil de quartier sur un projet de modification au Règlement d'urbanisme relativement aux zones **53089Ha et 53091Hb**, R.C.A.5V.Q. 231

La modification proposée vise à régulariser la situation des propriétés situées au 332 à 340, rue des Pionnières-de-Beauport et à rendre possible la finalisation des constructions sur ces terrains. Le projet initial de cinq résidences en rangée n'a pu être finalisé à la suite d'un changement successif de propriétaires.

La modification vise à rendre conforme la construction du 334 (dont un mur ne peut pas être finalisé, étant considéré comme mitoyen) et à permettre la construction d'une habitation isolée de quatre logements sur le terrain vacant.

Pour ce faire, il est proposé de :

- Inclure une partie de la zone **53089Ha** dans la zone adjacente **53091Hb**;
- Diminuer le pourcentage minimal d'aire verte dans les deux zones afin de refléter les réalités du milieu;
- Augmenter la marge latérale à 3.5 mètres, supprimer la largeur combinée des cours latérales et les normes d'implantation particulière à la grille de spécifications de la zone **53091Hb**.

DEMANDE D'OPINION

Mercredi 27 février 2019, 19 h
2, rue Monseigneur-Marc-Leclerc
Salle Espace Saint-Grégoire

L'Arrondissement de Beauport consulte votre conseil de quartier sur un projet de modification au Règlement d'urbanisme relativement aux zones **53089Ha et 53091Hb**, R.C.A.5V.Q. 231

La modification proposée vise à régulariser la situation des propriétés situées au 332 à 340, rue des Pionnières-de-Beauport et à rendre possible la finalisation des constructions sur ces terrains. Le projet initial de cinq résidences en rangée n'a pu être finalisé à la suite d'un changement successif de propriétaires.

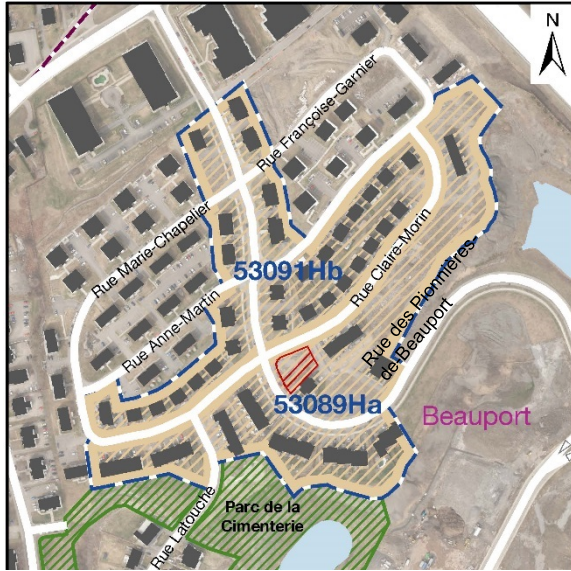
La modification vise à rendre conforme la construction du 334 (dont un mur ne peut pas être finalisé, étant considéré comme mitoyen) et à permettre la construction d'une habitation isolée de quatre logements sur le terrain vacant.

Pour ce faire, il est proposé de :

- Inclure une partie de la zone **53089Ha** dans la zone adjacente **53091Hb**;
- Diminuer le pourcentage minimal d'aire verte dans les deux zones afin de refléter les réalités du milieu;
- Augmenter la marge latérale à 3.5 mètres, supprimer la largeur combinée des cours latérales et les normes d'implantation particulière à la grille de spécifications de la zone **53091Hb**.

Propriétés : 

332 à 340, rue des Pionnières-de-Beauport

**Déroulement de la rencontre :**

1. Présentation du projet;
2. Questions et commentaires du public;
3. Recommandation du conseil de quartier au conseil d'arrondissement de Beauport qui prendra la décision.

Où se procurer la documentation ?

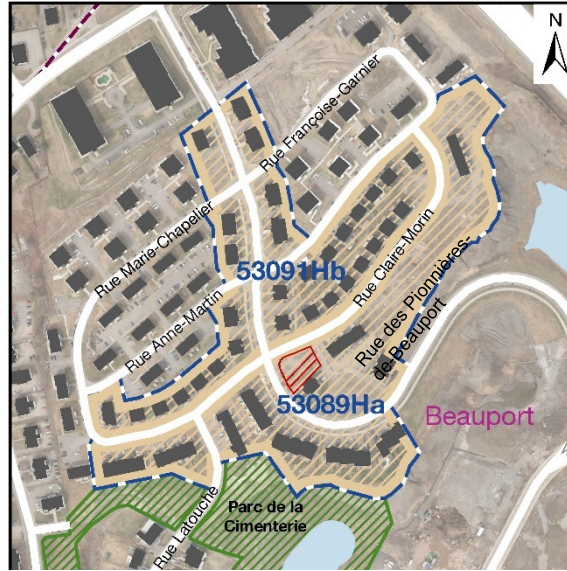
- Au bureau d'arrondissement
10, rue Hugues-Pommier
- Sur Internet :
ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier

Renseignements :

Hélène St-Pierre, conseillère en consultations publiques :
418 641-6501, poste 3341
helene.st-pierre@ville.quebec.qc.ca

Propriétés : 

332 à 340, rue des Pionnières-de-Beauport

**Déroulement de la rencontre :**

1. Présentation du projet;
2. Questions et commentaires du public;
3. Recommandation du conseil de quartier au conseil d'arrondissement de Beauport qui prendra la décision.

Où se procurer la documentation ?

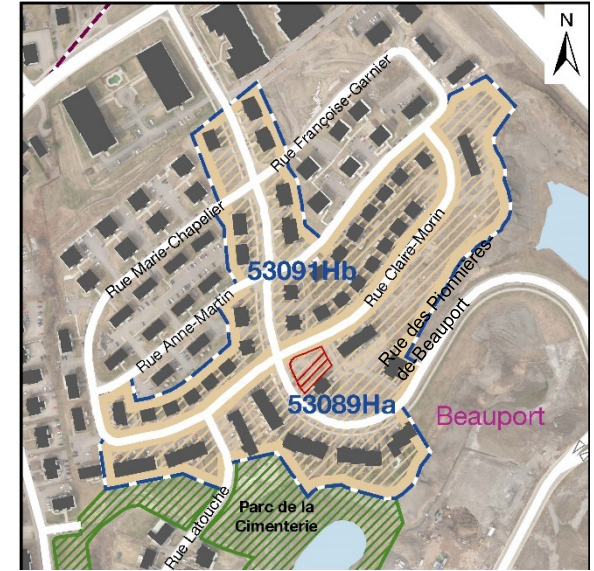
- Au bureau d'arrondissement
10, rue Hugues-Pommier
- Sur Internet :
ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier

Renseignements :

Hélène St-Pierre, conseillère en consultations publiques :
418 641-6501, poste 3341
helene.st-pierre@ville.quebec.qc.ca

Propriétés : 

332 à 340, rue des Pionnières-de-Beauport

**Déroulement de la rencontre :**

1. Présentation du projet;
2. Questions et commentaires du public;
3. Recommandation du conseil de quartier au conseil d'arrondissement de Beauport qui prendra la décision.

Où se procurer la documentation ?

- Au bureau d'arrondissement
10, rue Hugues-Pommier
- Sur Internet :
ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier

Renseignements :

Hélène St-Pierre, conseillère en consultations publiques :
418 641-6501, poste 3341
helene.st-pierre@ville.quebec.qc.ca